



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET TOUS !



Profitez de vos proches !
et prenez de bonnes résolutions !



Vos délégués et représentants syndicaux CFDT

ALLOMBERT Patrick	Axway / Puteaux	01 47 17 21 62
BEAUMOND William	Aix Marseille Toulon	06 08 94 10 50
BOZZI Fabien	Sopra Banking / Tours	02 47 63 51 92
CORAGGIO Donatella	Manhattan	06 45 15 66 04
FAURÉ Thierry	SBS / Albi Toulouse	06 52 18 09 97
LACASSAGNE Nathalie	Albi Toulouse	06 13 07 44 87
MARTINOT Olivier	Triangle Montreuil	06 22 51 76 43
MOIREZ Alain	Toulouse Rodez Albi	06 80 40 21 42
MOLLIER Bernard	Albi Rodez Toulouse	06 33 51 44 47
MOURGUES Florent	Sopra I2S / Roanne	06 66 44 10 20
OLIVIER Thierry	Sopra I2S / Meudon	06 16 98 06 37
RICHARD Caroline	Rennes / Montreuil	02 99 77 56 26
SICARD Nathalie	Sopra HR / Marseille	04 91 28 59 18
TOULOUM Rachid	Sopra I2S / Meudon	06 73 77 60 60

Vous avez raté des infos?
Depuis des années, la Cfdt est la SEULE à vous fournir autant d'informations sur l'entreprise et sur vos droits !

Soutenez-nous, **Adhérez !**
Et abonnez-vous sur l'Essentiel !

en envoyant un mail vide à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr !

Et suivez les infos sur notre site :
<http://cfdtsoprasteria.blogspot.fr>

Un exemple ? **TOUTES les augmentations des dernières années** en ****EXCLU**** regroupées par vos élus Cfdt **LIEN**

LE SAVIEZ-VOUS ? VOS DROITS

DES JOURS POUR LES PARENTS !

Vous venez d'arriver dans l'entreprise, ou vous êtes rentré de congé parental, de congé sabbatique, ou d'arrêt maladie de longue durée...

Bref, vous n'avez pas eu un crédit de 25 jours de Congés Payés pour l'année ?

Vous avez un ou plusieurs enfants à charge ?
(de moins de 15 ans ou handicapé)

VOUS AVEZ ALORS DROIT À 2 JOURS DE CP EN PLUS PAR ENFANT.

Vous avez donc le droit à des jours supplémentaires de congés si vous êtes parents, sans que le cumul de vos jours CP et ces jours ne puisse dépasser les 25 jours ouvrés. ([L3141-8](#))

(NB : Ne pas confondre avec les [congs enfants malades](#))

La direction de Sopra Steria nous annonce qu'aucun salarié n'en a bénéficié pour 2017. Comment est-ce possible ?? oO

Alors faites circuler l'information et réclamez vos droits !
N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème !

